

FICHE DE PROGRÈS DES PROMESSES ÉLECTORALES DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Plateforme libérale 2014	Progrès réalisés depuis 2014
ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES	
<p>Entreprendre des analyses comparatives entre les sexes dans le cadre du processus de l'élaboration des politiques.</p>	<p>Un outil d'analyse comparative entre les sexes a été dévoilé.</p> <p>Aucune donnée de l'application de cet outil n'a été rendue publique.</p>
ÉQUITÉ SALARIALE	
<p>Améliorer la méthodologie pour l'ajustement de l'équité salariale et exiger des organismes ayant plus de 50 employés qui font affaire avec le gouvernement par les processus d'approvisionnement ou en lien avec des programmes de financement qu'ils établissent des plans d'équité salariale.</p>	<p>La méthodologie utilisée pour déterminer les ajustements d'équité salariale pour le secteur public a été améliorée.</p> <p>La méthodologie pour les emplois sans comparateur masculin doit être révisée.</p> <p>Aucun règlement n'a été annoncé pour les organismes qui font affaire avec le gouvernement.</p>
<p>Assurer que la Loi de 2009 sur l'équité salariale est pleinement mise en œuvre dans tous les secteurs du gouvernement, y compris les sociétés de la Couronne</p>	<p>Les exercices d'équité salariale sont terminés pour presque tous les postes éligibles des parties 1, 2 et 3 de la fonction publique, soit les ministères, le système scolaire et le secteur hospitalier.</p> <p>Trois corporations de la Couronne sur sept ont terminé leur exercice d'équité salariale. Les quatre autres ont commencé.</p>
ORGANISME CONSULTATIF INDÉPENDANT	
<p>Assurer l'indépendance et le financement d'un organisme consultatif indépendant sur les questions féminines.</p>	<p>Le gouvernement a proclamé une loi créant le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick. La loi reconnaît l'indépendance et le financement du conseil et son mandat.</p>

PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Assurer que la perspective des femmes est intégrée aux processus d'élaboration des politiques et de gouvernance en **nommant davantage de femmes aux agences, conseils et commission.**

Un guide afin de faire progresser l'égalité des femmes au sein des organismes, conseils et commissions a été publié.

La liste de postes disponibles sur des conseils d'administration est diffusée afin d'assurer une transparence.

D'octobre 2014 à février 2017, le gouvernement a procédé à **463 nominations à des organismes, conseils et commissions.** De ce nombre, 266 (57 pour cent) étaient des femmes. Des 33 nominations à des postes de présidence, 20 (61 pour cent) étaient des femmes.

Éliminer les obstacles qui **empêchent les groupes sous-représentés de se présenter en politique.**

La création d'incitatifs financiers pour que les partis politiques présentent plus de candidates (le financement par vote que les partis recevront sera 1,5 fois plus élevé pour les votes pour leurs candidates féminines).

JUSTICE REPRODUCTIVE

Assurer que le gouvernement respecte le droit de choisir des femmes. Nous allons respecter la Cour suprême du Canada et la primauté du droit. Un gouvernement libéral **identifiera tous les obstacles qui entravent le droit de choisir des femmes et les éliminera.**

Le gouvernement a abrogé le règlement 8420 qui exigeait l'autorisation de deux médecins afin de pratiquer un avortement chirurgical.

L'avortement chirurgical n'est pas disponible dans toutes les régions (les services sont seulement offerts à l'hôpital régional Chaleur et aux deux hôpitaux de Moncton).

La pilule abortive est **offerte et gratuite, mais il existe encore des restrictions**, comme la nécessité de l'ultrason et les médecins n'ont pas tous la capacité de prescrire la pilule abortive.